

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1206 Didactique de l'Éducation culturelle et artistique			
Code	PEDE1B26ECA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be) Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be) Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

- En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur : expression musicale et expression plastique.
- En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage spécifiques :

- Identifier et maîtriser par la pratique les notions liées aux langages musical, plastique.
- Identifier des notions didactiques de l'enseignement de l'éducation artistique.
- D'investir une pratique artistique singulière et curieuse.
- Repérer et expliquer le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'ECA.
- ...

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B26ECA	Expression musicale volet 1	22.5 h / 1.5 C
PEDE1B26ECAB	Expression plastique volet 1	22.5 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B26ECA	Expression musicale volet 1	15
PEDE1B26ECAB	Expression plastique volet 1	15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Expression musicale volet 1			
Code	22_PEDE1B26ECAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	22.5 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be)		
Coefficient de pondération		15	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

- en s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode de l'expression musicale en lien avec les référentiels en vigueur.

- en stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

Mise à niveau des connaissances nécessaires pour enseigner les aspects d'expression musicale prévus par les référentiels.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- identifier et maîtriser par la pratique les notions liées au langage musical
- identifier des notions didactiques de l'enseignement de l'expression musicale
- investir une pratique singulière et curieuse
- repérer et expliquer le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'expression musicale
- démontrer une connaissance des contenus disciplinaires

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

De manière générale, tableau synoptique présentant une vue panoramique des contenus et/ou attendus en expression musicale.

Plus spécifiquement, savoirs, savoir-faire et compétences d'expression musicale abordés en P3-P4.

Découverte, analyse et maîtrise du répertoire de chants adaptés aux enfants de P3-P4 à travers une pratique collective.

Didactique du chant.

Sensibilisation/approche de la pratique rythmique en lien avec les savoir-faire de P3-P4.

Rencontres directes et/ou indirectes avec des oeuvres vocales ou instrumentales.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Ateliers de mise en pratique. La théorie sera mise au service de la pratique.

Travail de la voix.

Travail rythmique.

Durant les heures d'autonomie, l'étudiant devra fournir un travail régulier pour poursuivre les projets artistiques menés en présentiels.

Dispositifs d'aide à la réussite

Consignes des travaux disponibles sur moodle.

Grilles d'auto-évaluation disponibles sur moodle.

Echanges lors des cours.

Sources et références

programmes du SEGEC de l'école primaire

Référentiel d'ECA, tableaux synoptiques ECA (enseignement.be)

auteurs-interprètes jeunesse

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- notes de cours et partitions disponibles sur moodle.
- fichiers audio disponibles sur moodle

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'AA porte sur l'ensemble des travaux remis et présentés au cours du quadrimestre.

Les travaux seront remis et présentés oralement en respectant les dates butoires imposées. Si un travail n'est pas effectué, l'étudiant aura un PP ou un PR.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse.

L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100			Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées.

Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur avant de présenter le Q3 (consultation des copies).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Expression plastique volet 1			
Code	22_PEDE1B26ECAB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	22.5 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

- En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur et plus précisément l'expression plastique.
- En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, l'imagination, la créativité, la perception, le geste sensible, le geste technique, la curiosité, l'étonnement, l'exploration, le cheminement, l'errance, la communication.
- En Encourageant le développement d'attitudes spécifiques et transversales par la démarche personnelle, coopérative, l'autonomie, la persévérance, le faire-défaire, l'essai-erreur, l'engagement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

En terme d'Acquis d'Apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.
- Identifier et maîtriser par la pratique les notions liées aux langages plastique.
- Identifier des notions didactiques de l'enseignement de l'éducation plastique.
- D'investir une pratique artistique singulière et curieuse.
- Repérer et expliquer le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'ECA.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

De manière générale, rencontre du tableau synoptique présentant une vue panoramique des contenus et/ou attendus, sur tout le parcours des apprentissages du Tronc commun (De P1 à S3). Plus spécifiquement : savoirs, savoir-faire et compétences d'ECA abordés en P3-P4.

Dans le cadre de l'expression plastique :

- Rencontrer, appréhender et s'approprier le langage plastique (focus P3-P4)
- Décoder les fondamentaux des trois modes d'expressions artistiques, par des pratiques et au travers d'oeuvres, de genres, de cultures et d'époques différentes
- Sensibilisation/Approche à la pratique collective et/ou individuelle, en lien avec les savoir-faire de P3-P4
- Rencontre directe et/ou indirecte avec des oeuvres artistiques et culturelles

Démarches d'apprentissage

L'approche de l'expression plastique se doit d'être active, pratique et concrète. Elle sera principalement axée sur une démarche constructive, pratique et didactique.

Après une approche dirigée d'une rubrique spécifique à l'expression plastique, chacun devra chercher et trouver des solutions les plus adaptées à la demande tout en faisant preuve d'originalité, de créativité, de volonté d'entreprendre.

Dispositifs d'aide à la réussite

Durant les périodes de cours, l'enseignant adoptera, en plus de celle à qui lui est attribuée, une attitude de coach. Des échanges individuels ou collectifs seront proposés.

Sources et références

- Programme du SEGEC et les références renseignées au sein de ce même programme.
- Référentiel d'Éducation culturelle et artistique & tableaux synoptiques ECA
- Réalisations d'enfants, d'anciens étudiants et réalisations personnelles
- Références citées au cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cours déposé sur ConnectEd

SEGEC - programmes de l'école primaire P1-P2, P3-P4.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur :

L'ensemble des travaux remis au cours du module, qui rassemblés, constitueront le Portfolio de l'étudiant.

Tous les travaux devront être déposés en version numérique sur ConnectED max à la date butoire. Si un travail est remis en retard, une pénalité sera retenue. Si un travail n'est pas déposé selon la demande, l'étudiant se verra attribuer un PP ou PR.

Les modalités d'évaluation finales seront précisées ultérieurement via Connected.

La pondération de cette AA au sein de l'UE dont elle fait partie vaut pour 50% de la note globale.

Les mêmes consignes sont appliquées pour la ou les sessions de rattrapage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100			Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où la non remise des travaux durant le module est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, les travaux seront représentés durant la session suivante (respectivement juin et septembre) par un dépôt des travaux au premier jour de la session, en respectant les consignes précisées sur ConnectEd.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).